

## **ASSOCIATION DROGUES ET SOCIETE**

Siège social : 42, rue Saint Simon  
94000 CRETEIL

N° SIRET : 333 465 201 00023  
APE : 8720 B

## **RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS**

**EXERCICE DU 1<sup>ER</sup> JANVIER AU 31 DECEMBRE 2022**

# ASSOCIATION DROGUES ET SOCIETE

Siège social : 42, rue Saint Simon  
94000 CRETEIL

N° SIRET : 333 465 201 00023  
APE : 8720 B

## RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

EXERCICE DU 1<sup>ER</sup> JANVIER AU 31 DECEMBRE 2022

Aux Membres de l'Assemblée Générale,

### **Opinion**

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'association DROGUES ET SOCIETE relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2022, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

### **Fondement de l'opinion**

#### ***Référentiel d'audit***

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du Commissaire aux Comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

#### ***Indépendance***

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1<sup>er</sup> janvier 2022 à la date d'émission de notre rapport,

## **Justification des appréciations**

En application des dispositions des articles L 823-9 et R 823-7 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués. Nous avons porté une attention particulière sur :

- La quote-part du résultat de l'exercice relatif aux résultats des activités sous contrôle de tiers financeurs.
- Les modalités définitives d'arrêtés des résultats des exercices précédents suite à la décision des autorités administratives assurant le financement des établissements et services de l'association,
- Le traitement comptable des engagements de retraite et le suivi des financements attribués.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

## **Vérifications spécifiques**

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux Membres de l'Association.

## **Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels**

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'Administration en date du 18 avril 2023.

## **Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels**

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- Il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- Il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- Il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;

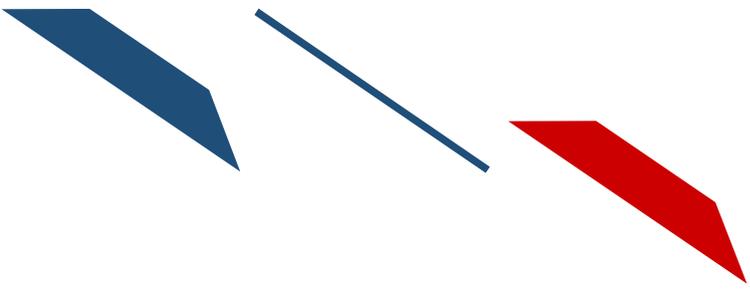
- Il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- Il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Fontenay-sous-Bois, le 16 juin 2023

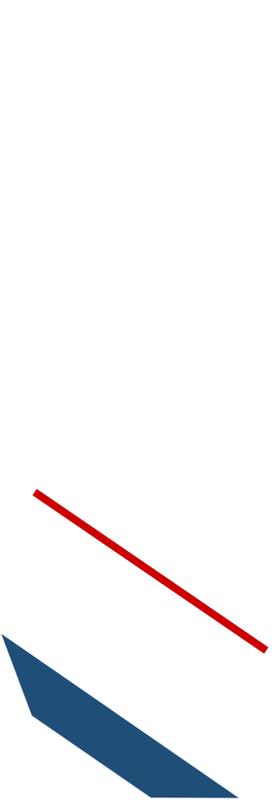
Le Commissaire aux Comptes  
**LEO JEGARD & ASSOCIES**  
Représenté par,

Signé numériquement par  
CONNECTIVE NV - Connective  
eSignatures pour le compte de Franck  
NACCACHE (+33637777410)  
Date : 16/06/2023 11:30:36  
Signé avec le mot de passe à usage  
unique envoyé par SMS : 608966

**Franck NACCACHE**  
Commissaire aux Comptes



# COMPTES ANNUELS



## BILAN ACTIF AU 31 décembre 2022

ACTIF	Exercice 31/12/2022			Exercice 31/12/2021
	Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net
<b>ACTIF IMMOBILISE</b>				
<b>Immobilisations incorporelles</b>				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
<i>Donations temporaires d'usufruit</i>				
Concessions, brevets, licences, marques, procédés, logiciels, droits et valeurs similaires	10 043	6 779	3 264	
Autres immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles en cours				
Avances et acomptes				
<b>Immobilisations corporelles</b>				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriels				
Autres immobilisations corporelles	154 205	109 731	44 474	55 267
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
<i>Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés</i>				
<b>Immobilisations financières</b>				
Participations et Créances rattachées				
Autres titres immobilisés	1 433		1 433	1 433
Prêts				
Autres	8 372		8 372	8 162
<b>Total I</b>	<b>174 053</b>	<b>116 510</b>	<b>57 543</b>	<b>64 862</b>
<b>ACTIF CIRCULANT</b>				
Stocks et en-cours				
Avances et acomptes versés sur commandes	2 743		2 743	1 047
Créances				
Créances clients, usagers et comptes rattachés	474		474	9
<i>Créances reçues par legs ou donations</i>				
Autres	140 767		140 767	23 931
Valeurs mobilières de placement				
Instruments de trésorerie				
Disponibilités	673 232		673 232	567 387
Charges constatées d'avance	950		950	1 355
<b>Total II</b>	<b>818 166</b>		<b>818 166</b>	<b>593 729</b>
Frais d'émission des emprunts (III)				
Primes de remboursement des emprunts (IV)				
Ecart de conversion Actif (V)				
<b>TOTAL GENERAL (I + II + III + IV + V)</b>	<b>992 219</b>	<b>116 510</b>	<b>875 709</b>	<b>658 591</b>

**ENGAGEMENTS RECUS**

Legs nets à réaliser :

- acceptés par les organes statutairement compétents
- autorisés par l'organe de Tutel

Dons en nature restant à vendre

## BILAN PASSIF AU 31 décembre 2022

PASSIF	Exercice 31/12/2022	Exercice 31/12/2021
<b>FONDS PROPRES / FONDS ASSOCIATIFS</b>		
<i>Fonds propres / fonds associatifs sans droit de reprise</i>		
<i>Fonds propres statutaires</i>		
<i>Fonds propres complémentaires</i>	23 994	23 994
<i>Fonds propres avec droit de reprise</i>		
<i>Fonds statutaires</i>		
<i>Fonds propres complémentaires</i>		
Ecarts de réévaluation		
Réserves		
Réserves statutaires ou contractuelles		
<i>Réserves pour projet de l'entité</i>		
Autres	50 430	50 430
- <i>dont réserves des activités sociales et médico-sociales sous gestion contrôlées</i>	50 430	50 430
Report à nouveau	305 053	166 903
- <i>dont report à nouveau des activités sociales et médico-sociales sous gestion contrôlées</i>	18 701	-37 831
Excédent ou déficit de l'exercice	45 479	138 150
- <i>dont résultat des activités sociales et médico-sociales sous gestion contrôlées</i>	-4 608	56 531
<b>Situation nette (sous total)</b>	424 956	379 477
<i>Fonds propres consommables</i>		
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées	31 398	31 398
<b>Total I</b>	456 354	410 875
<b>FONDS REPORTES ET DEDIES</b>		
<i>Fonds reportés liés aux legs ou donations</i>		
<i>Fonds dédiés</i>	141 861	103 684
<b>Total II</b>	141 861	103 684
<b>PROVISIONS</b>		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges	99 159	64 218
<b>Total III</b>	99 159	64 218
<b>DETTES</b>		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts obligataires et assimilés (titres associatifs)		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	1 237	
Emprunts et dettes financières diverses		
Avance et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes Fournisseurs et Comptes rattachés	23 135	17 757
<i>Dettes des legs ou donations</i>		
Dettes fiscales et sociales	153 962	55 377
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes		680
Instrument de trésorerie		
Produits constatés d'avance		6 000
<b>Total IV</b>	178 335	79 813
Ecarts de conversion Passif (V)		
<b>TOTAL GENERAL (I + II + III + III bis + IV + V)</b>	875 709	658 591

ASSOCIATION DROGUES ET SOCIETE			
		COMPTE DE RESULTAT exercice du 01 janvier 2022 au 31 décembre 2022	
COMPTE DE RESULTAT		Exercice 31/12/2022	Exercice 31/12/2021
<b>PRODUITS D'EXPLOITATION</b>			
<i>Cotisations</i>			
<i>Ventes de biens et services</i>			
	<i>Ventes de biens</i>		
	<i>dont ventes de dons en nature</i>		
	<i>dont ventes de biens des activités sociales et médico-sociales sous gestion contrôlées</i>		
	<i>Ventes de prestations de service</i>	13 626	9 460
	<i>dont parrainages</i>		
	<i>dont ventes de prestations de services des activités sociales et médico-sociales sous gestion contrôlées</i>		
<i>Produits de tiers financeurs</i>			
	<i>Concours publics et subventions d'exploitation</i>	1 194 570	1 118 675
	<i>dont concours publics et subventions d'exploitation des activités sociales et médico-sociales sous gestion contrôlées</i>	921 990	846 095
<i>Versements des fondateurs ou consommations de la dotation consommable</i>			
<i>Ressources liées à la générosité du public</i>			
	<i>Dons manuels</i>		
	<i>Mécénats</i>		
	<i>Legs, donations et assurances-vie</i>		
	<i>Contributions financières</i>	12 000	6 000
<i>Reprises sur amortissements, dépréciations, provisions et transferts de charges</i>		34 837	
<i>Utilisations des fonds dédiés</i>		42 254	4 150
<i>Autres produits</i>		0	400
<b>Total I</b>		<b>1 297 287</b>	<b>1 138 685</b>
<b>CHARGES D'EXPLOITATION</b>			
<i>Achats de marchandises</i>			
<i>Variation de stock</i>			
<i>Achats de matières premières et autres approvisionnement</i>			
<i>Variation de stock</i>			
<i>Autres achats et charges externes</i>		273 140	252 444
<i>Aides financières</i>			
<i>Impôts, taxes et versements assimilés</i>		38 898	34 173
<i>Salaires et traitements</i>		528 878	438 784
<i>Charges sociales</i>		233 100	202 447
<i>Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions</i>		93 250	23 320
<i>Reports en fonds dédiés</i>		80 431	47 555
<i>Autres charges</i>			
	<i>Autres charges</i>		
<b>Total II</b>		<b>1 247 697</b>	<b>998 723</b>
<b>1. RESULTAT D'EXPLOITATION (I -II)</b>		<b>49 590</b>	<b>139 962</b>

COMPTE DE RESULTAT suite	Exercice 31/12/2022	Exercice 31/12/2021
<b>PRODUITS FINANCIERS</b>		
De participation		
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		
Autres intérêts et produits assimilés		14
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charge		
Différences positives de change		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement	2	
<b>Total III</b>	2	14
<b>CHARGES FINANCIERES</b>		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
Intérêts et charges assimilées	2 250	2 198
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
<b>Total IV</b>	2 250	2 198
<b>2. RESULTAT FINANCIER (III - IV)</b>	-2 248	-2 185
<b>3. RESULTAT COURANT avant impôts (I - II + III - IV)</b>	47 342	137 777
<b>PRODUITS EXCEPTIONNELS</b>		
Sur opérations de gestion	1	3 166
Sur opérations en capital	0	
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges		
<b>Total V</b>	1	3 166
<b>CHARGES EXCEPTIONNELLES</b>		
Sur opérations de gestion	1 864	2 793
Sur opérations en capital		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
<b>4. RESULTAT EXCEPTIONNEL (V - VI)</b>	1 864	2 793
Participation des salariés aux résultats (VII)		
Impôts sur les bénéfices (VIII)		
<b>Total des produits (I + III + V)</b>	<b>1 297 290</b>	<b>1 141 865</b>
<b>Total des charges (II + IV + VI + VII + VIII)</b>	<b>1 251 811</b>	<b>1 003 714</b>
<b>EXCEDENT OU DEFICIT</b>	<b>45 479</b>	<b>138 150</b>
	-4 608	56 531
<i>- dont résultat des activités sociales et médico-sociales sous gestion contrôlées</i>		
<b>CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE</b>		
<i>Dons en nature</i>		
<i>Prestations en nature</i>		
<i>Bénévolat</i>		
<b>TOTAL</b>		
<b>CHARGES DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE</b>		
<i>Secours en nature</i>		
<i>Mises à disposition gratuite de biens</i>		
<i>Prestations en nature</i>		
<i>Mise à disposition gratuite de biens et services</i>		
<i>Personnel bénévole</i>		
<b>TOTAL</b>		

ASSOCIATION DROGUES ET SOCIETE  
42 RUE SAINT SIMON  
94000 CRETEIL  
SIRET : 333 465 201 00023  
APE : 8720 B

## ANNEXE

### 1 Préambule

Les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2022, sont caractérisés par les données suivantes :

- Total du bilan	875 709 €
- Total du compte de résultat - Produits	1 297 290 €
- Total du compte de résultat - Charges	1 251 811 €
- Résultat de l'exercice - Excédent	45 479 €

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 1<sup>er</sup> janvier 2022 au 31 décembre 2022.

Les notes et tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Les informations présentées sont celles ayant une importance significative et qui sont nécessaires à l'obtention de l'image fidèle du patrimoine, de la situation financière et du résultat de l'association.

### 2 Présentation de L'entité et de ses activités

#### 2.1 Présentation de l'entité

Le projet de Drogues et Société se caractérise tout d'abord par deux idées majeures :

- Constituer un service disponible à l'échelle d'un territoire, avec le souci de favoriser la participation de la population, d'en renforcer les ressources et de rétablir les liens de communication, là où ils ont été rompus ;

- Engager une démarche s'inscrivant en réseau avec les différentes structures médicales et sociales du territoire et l'ensemble des professionnels et acteurs sociaux concernés, à des fins de mise en complémentarité des ressources institutionnelles et de construction de réponses adaptées.

#### Activités :

- Accueil individuel et collectif, accompagnement social, aide à l'hébergement, suivi psychologique, soin, remobilisation (dans le cadre d'ateliers collectifs), aide à l'insertion sociale et professionnelle. Environ 300 personnes sont prises en charge chaque année par le CSAPA (Centre de Soins, d'Accompagnement et de Prévention en Addictologie)

- Accueil individuel de jeunes consommateurs et/ou de leur entourage, évaluation et suivi psychologique ; mise en place de consultations avancées (en équipements de quartier ou milieu scolaire). Environ 250 personnes ont été reçues par la Consultation Jeunes Consommateurs en 2022

- Interventions de prévention auprès de publics scolarisés et/ou de publics vulnérables suivis par différents services et institutions, auprès de parents, accueil collectif de publics sous-main de justice

- Organisation de sessions de formation et de séminaires en direction d'intervenants sociaux de proximité, dans une logique de formation action, à des fins de renforcement de leurs compétences face aux conduites addictives et de meilleure adaptation de nos réponses à leurs besoins.

#### Equipe pluridisciplinaire :

Médecin, Pharmacienne, Infirmiers, Educateurs, Psychologue, Coordinatrice médico-sociale, Sociologue, Comptable et Directeur, soit un effectif équivalant à douze temps pleins.

## 2.2 Faits significatifs

Néant

## 3 Règles et méthodes comptables

### 3.1 Principes comptables

Les comptes annuels de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles générales applicables, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base suivantes :

- Continuité de l'exploitation,
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- Indépendance des exercices.

L'évaluation des éléments inscrits en comptabilité a été pratiquée par référence à la méthode des coûts historiques.

les comptes annuels ont été arrêtés conformément au plan comptable général, règlement 2014-03 et suivants de l'Autorité des Normes Comptables en tenant compte des dispositions réglementaires suivantes :

- Du règlement ANC n°2018-06 relatif aux personnes morales de droit privé à but non lucratif tenus d'établir des comptes annuels ;
- Du règlement ANC n° 2019-04 relatif aux organismes gérants des établissements sociaux et médico-sociaux ;
- De la nomenclature des comptes prévue dans l'instruction M22 et publiée dans l'arrêté du 23 décembre 2019 relatif au plan comptable applicable aux établissements et services privés sociaux et médico-sociaux relevant du I de l'article L. 312-1 du code de l'action sociale et des familles, dit M22bis

### 3.2 Déroptions aux principes comptables

NEANT

### 3.3 Evènements postérieurs à la clôture

NEANT

### 3.4 Changements de méthodes comptables

NEANT

### 3.5 Principales méthodes utilisées

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

#### 3.5.1 Immobilisations incorporelles et corporelles

Les immobilisations incorporelles et corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, c'est-à-dire leur prix d'achat augmenté des frais accessoires et après déduction des escomptes de règlement, ou à leur coût de production.

Les amortissements sont calculés sur le coût d'acquisition ou de production, suivant le mode linéaire selon les durées suivantes :

Nature de l'immobilisation	Durée
Logiciel	1 an
Site internet	5 ans
Installations - agencements	5 ou 10 ans
Matériel de transport	5 ans
Matériel de bureau et informatique	2, 3 ou 5 ans
Mobiliers de bureau	4, 5 ou 10 ans
Autres immobilisations	2, 3, 5, 7 ou 10 ans

Une dépréciation est comptabilisée lorsque la valeur actuelle de l'actif est inférieure à la valeur nette comptable.

### **3.5.2 Immobilisations financières**

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

### **3.5.3 Créances et dettes**

Les créances et dettes sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire d'une créance est inférieure à sa valeur comptable.

Les dettes et les créances sont toutes une échéance sont toutes une échéance à un an au plus.

### **3.5.4 Provisions pour risques et charges**

La provision retraite a été calculée pour les salariés ayant plus de 45 ans.

Le solde en comptabilité de la provision pour indemnités Départ Retraite au 31/12/2022 est de 99 159,47 €

L'engagement total est de 147 988,86 € au 31/12/2022.

L'engagement pour IFC est évalué selon les hypothèses suivantes :

- Age de départ en retraite : 62 ans
- Taux de charges sociales retenu : 56,30%

### **3.5.5 Provisions réglementées**

Le règlement 2019-04 admet les provisions réglementées définies dans le Code de l'action sociale et des familles suivantes :

- Provisions réglementées pour couverture du besoin en fonds de roulement des ESSMS
- Provisions réglementées afférentes aux plus-values nettes de cession d'actifs des ESSMS
- Provisions réglementées pour produits financiers des ESSMS

Ces provisions ont pour objet d'apporter aux établissements des financements complémentaires qui ne sont pas liés à l'exploitation.

## **4 Autres informations**

### **4.1 Contributions volontaires en nature**

Leur caractère non-significatif au regard de l'importance des ressources de l'entité a été confirmé, les seules contributions en nature étant le temps passé par les administrateurs pour la gestion de l'entité.

### **4.2 Honoraires du commissaire aux comptes**

Les honoraires du commissaire aux comptes portés au compte de résultat de l'exercice ont été de 9.912 € (PCG art 833-14, L 820-3 du code de commerce).

### **4.3 Information sur les rémunérations des dirigeants**

#### **Rémunération des 3 plus hauts cadres dirigeants salariés ou bénévoles**

Conformément à l'article 20 de la loi N°2006-586 du 23 mai 2006 sur le volontariat associatif, aucune rémunération n'a été versée aux trois plus hauts cadres dirigeants bénévoles et salariés, ceux-ci étant tous bénévoles.

## SOMMAIRE

	éléments de l'actif	note N°
IMMOBILISATIONS		1
AMORTISSEMENTS		2
CREANCES		3
	éléments du passif	
VARIATION DES FONDS PROPRES		4
RESULTAT EFFECTIF GLOBAL		5
VARIATION DES FONDS DEDIES		6
NATURE DES PROVISIONS		7
	éléments du compte de résultat	
DETAILS DES FINANCEMENTS PUBLICS		8

## NOTE 1

<b>IMMOBILISATIONS</b>	Valeur brute début exercice au 1/1/2022	Acquisitions	Cessions	mise au rebut ou perte	Valeur brute fin exercice au 31/12/2022
<b>IMMOBILISATIONS INCORPORELLES</b>					
Frais établissement					
Frais de recherche et de développement					
Donations temporaires d'usufruit					
Concessions, brevets, licences, marques, procédés, logiciels, droits et valeurs similaires	6 659	3 384			10 043
Immobilisations incorporelles en cours					
Avances et acomptes					
<b>TOTAL ( I )</b>	<b>6 659</b>	<b>3 384</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>10 043</b>
<b>IMMOBILISATIONS CORPORELLES</b>					
Terrains					
Constructions					
Installations techniques matériel et outillage					0
Autres immobilisations corporelles	160 616	12 558	18 969		154 205
Immobilisations corporelles en cours					
Avances et acomptes					
Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés					
<b>TOTAL ( II )</b>	<b>160 616</b>	<b>12 558</b>	<b>18 969</b>	<b>0</b>	<b>154 205</b>
<b>IMMOBILISATIONS FINANCIERES</b>					
Participations et créances rattachées					
Autres titres immobilisés	1 433				1 433
Prêts					
Autres	8 162	1 033		822	8 372
<b>TOTAL ( III )</b>	<b>9 595</b>	<b>1 033</b>	<b>0</b>	<b>822</b>	<b>9 805</b>
<b>TOTAL ( I+II+III )</b>	<b>176 869</b>	<b>16 975</b>	<b>18 969</b>	<b>822</b>	<b>174 053</b>

NOTE 2

<b>AMORTISSEMENTS</b>	Solde début exercice au 1/1/2022	Augmentation	Diminution	virement poste à poste	Solde fin exercice au 31/12/2022
<b>IMMOBILISATIONS INCORPORELLES</b>					
Frais établissement					
Frais de recherche et de développement					
Donations temporaires d'usufruit					
Concessions, brevets, licences, marques, procédés, logiciels, droits et valeurs similaires	6 659	120			6 779
Immobilisations incorporelles en cours					
Avances et acomptes					
<b>TOTAL ( I )</b>	<b>6 659</b>	<b>120</b>			<b>6 779</b>
<b>IMMOBILISATIONS CORPORELLES</b>					
Terrains					
Constructions					
Installations techniques matériel et outillage					
Autres immobilisations corporelles	105 349	23 351	18 969		109 731
Immobilisations corporelles en cours					
Avances et acomptes					
Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés					
<b>TOTAL ( II )</b>	<b>105 349</b>	<b>23 351</b>	<b>18 969</b>		<b>109 731</b>
<b>TOTAL ( I+II+III )</b>	<b>112 007</b>	<b>23 471</b>	<b>18 969</b>		<b>116 510</b>
Dont dotations et reprises :					
- d'exploitation		23 471			
- financière					
- exceptionnelle					

### NOTE 3

CREANCES	MONTANT BRUT	DEGRE DE LIQUIDITE DE L'ACTIF	
		Échéance à un an au plus	Échéance à plus d'un an
Prêts ( 1 )			
Autres immobilisations financières	8 372		8 372
Organismes payeurs	23 931	23 931	
Usagers et comptes rattachés	474	474	
Créances reçues par legs ou donations			
Autres créances	140 767	140 767	
Charges constatées d'avance	950	950	
<b>TOTAL</b>	<b>174 495</b>	<b>166 123</b>	<b>8 372</b>
( 1 ) Montant : - Prêts accordés en cours d'exercice - Remboursements obtenus en cours d'exercice			

## NOTE 4

VARIATION DES FONDS PROPRES	Solde à l'ouverture de l'exercice au 1/1/2022	Affectation du résultat	Augmentation	Diminution ou consommation	Solde à la clôture au 31/12/2022
<b>FONDS PROPRES</b>					
<b>Fonds propres/fonds associatifs sans droit de reprise</b>					
Statutaires					
Complémentaires	23 994				23 994
Subventions d'investissement sur biens non renouvelables					
<b>Fonds propres/ fonds associatifs avec droit de reprise</b>					
Statutaires					
Complémentaires					
<b>Ecarts de réévaluation</b>					
<b>Réserves</b>					
Réserves statutaires ou contractuelles					
Réserves pour projet de l'entité					
Autres	50 430				50 430
Dont activités SMS sous gestion contrôlée	50 430				50 430
<b>Report à nouveau</b>	166 903,11	138 150			305 053
Dont activités SMS sous gestion contrôlée	-37 831	56 532			18 701
<b>Excédent ou déficit de l'exercice</b>	138 150,33	-138 150	45 479,09		45 479
Dont activités SMS sous gestion contrôlée	56 531	-56 531	-4 608,27		-4 608
<b>Autres fonds propres/fonds associatifs</b>					
Avances conditionnées					
Autres : à préciser					
<b>Fonds associatifs avec droit de reprise</b>					
Apports					
Legs et donations					
RAN des activités SMS sous gestion contrôlée					
<b>SITUATION NETTE ( I )</b>	<b>379 477</b>		<b>45 479</b>		<b>424 956</b>
Fonds propres consommables					
Subventions d'investissement					
Provisions réglementées	31 398				31 398
<b>TOTAL ( II )</b>	<b>31 398</b>				<b>31 398</b>
<b>TOTAL ( I+II )</b>	<b>410 875</b>		<b>45 479</b>		<b>456 354</b>
Dont dotations et reprises :					
- d'exploitation					
- financière					
- exceptionnelle					

## NOTE 5

<b>RESULTAT EFFECTIF GLOBAL</b>	<b>Exercice 2022</b>	<b>Exercice 2021</b>
RESULTAT COMPTABLE	45 479	138 150
Reprise du résultat antérieur	-4 515	-29 413
<b>EXCEDENT OU DEFICIT EFFECTIF GLOBAL</b>	<b>40 964</b>	<b>108 737</b>
Dont résultat effectif sous gestion propre	50 087	81 619
Dont résultat effectif sous gestion contrôlée	-9 123	27 115

<b>RESULTAT PAR ETABLISSEMENT</b>	Résultat comptable 2022	Reprise excédents ou déficits antérieurs	Résultat administratif à affecter
CSAPA	-4 608	-4 515	-9 123
<b>Total gestion contrôlée</b>	<b>-4 608</b>	<b>-4 515</b>	<b>-9 123</b>

## NOTE 6

Variation des fonds dédiés issus de :	A l'ouverture de l'exercice au 1/1/2022	Reports	Utilisations		Transferts	A la clôture de l'exercice	
			Montant global	Dont remboursements		Montant global au 31/12/2022	Projets sans dépense au cours des deux derniers exercices
<b>Subventions d'exploitation</b> Projet 1 Projet 2							
<b>Contributions financières des autorités de tarification aux entités gestionnaires d'ESSMS</b>							
2018 Rémunération stagiaires	430		430			0	
2019 Poste salaire psychiatre	20 239					20 239	
2019 Rémunération stagiaires	6 930		200			6 730	
2020 Renforcement parcours santé sans domicile fixe	15 600		10 600			5 000	
2020 Rémunération stagiaires	6 930					6 930	
2020 Prévention Covid	6 000		6 000			0	
2021 Renforcement parcours santé sans domicile fixe	36 624		21 024			15 600	
2021 Achat d'une armoire Forte	4 000		4 000			0	
2021 Rémunération stagiaires	6 931					6 931	
2022 Renforcement du parcours de santé des patients sans domicile fixe salaire		21 875				21 875	
2022 Renforcement du parcours de santé des patients sans domicile fixe hébergement		15 600				15 600	
2022 Traitement Buvidal		11 025				11 025	
2022 Rémunération Stagiaire		6 931				6 931	
2022 Evaluation Externe		3 000				3 000	
2022 Evaluation Forfait		9 000				9 000	
2022 Interpretariat forfait		10 000				10 000	
2022 gratification de stage forfait		3 000				3 000	
						0	
<b>Contributions financières d'autres organismes</b> Projet 1 Projet 2							
<b>Ressources liées à la générosité du public</b> dons manuels (à préciser) dons affectés "Pondichery" legs et donations							
<b>Total</b>	<b>103 684</b>	<b>80 431</b>	<b>42 254</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>141 861</b>	<b>0</b>

NOTE 7

NATURE DES PROVISIONS	Solde début exercice au 1/1/2022	Dotation exercice	Reprise exercice	Solde en fin exercice au 31/12/2022
Provisions pour risques Provisions pour charges sur legs ou donations Provisions pour pensions et obligations similaires Provisions pour restructurations Provisions pour impôts Provisions pour charges à répartir Autres provisions pour charges	64 218	69 778	34 837	99 159
TOTAL	64 218	69 778	34 837	99 159
Dont dotations et reprises: - d'exploitation - financière - exceptionnelle		69 778	34 837	

## NOTE 8

Financements publics	Etat	Collectivités territoriales	CAF	Autres organismes	Total
<b>Concours publics</b>	<b>921 990</b>	<b>0</b>	<b>0</b>		<b>921 990</b>
CPAM	921 990				921 990
<b>Subventions d'exploitation</b>	<b>52 000</b>	<b>217 580</b>	<b>3 000</b>	<b>0</b>	<b>272 580</b>
ACCES Politique de la ville	23 000				23 000
Parentalité			3 000		3 000
ARS Réduction des Risques	14 000				14 000
MILDECA	15 000				15 000
CD 94		14 550			14 550
PSDI		32 000			32 000
GPSEA		154 030			154 030
Commune de Maisons-Alfort		17 000			17 000
<b>TOTAL</b>	<b>973 990</b>	<b>217 580</b>	<b>3 000</b>	<b>0</b>	<b>1 194 570</b>